

## VOUS POUVEZ BENEFCIER DU PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) MIS EN PLACE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND-FIGEAC

Vous souhaitez améliorer votre habitat, le rendre plus confortable, moins énergivore, plus accessible... Depuis plusieurs années la Communauté de Communes du Grand-Figeac est engagée dans un **Programme d'Intérêt Général** (PIG) qui permet aux propriétaires bailleurs de réhabiliter des logements pour les louer à titre de résidence principale pour le locataire et aux propriétaires occupants qui ont des revenus modestes d'obtenir des aides financières conséquentes.

Comme toutes les Communes du Grand-Figeac, votre Commune fait partie du périmètre de ce PIG, vous pouvez sous certaines conditions, bénéficier d'aides cumulées de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), du Conseil Départemental du Lot, de la Région Occitanie, de la Communauté de Communes du Grand Figeac, des caisses de retraite...

Quels sont les travaux éligibles :

- **Les travaux de rénovation énergétique** : isolation des combles, du plancher, des murs, réfection d'un système de chauffage onéreux et/ou non efficace, remplacement de fenêtres, installation d'une VMC, ... autant de travaux qui feront baisser votre consommation énergétique.
- **Les travaux d'adaptation de votre logement**, à la vieillesse ou au handicap, et qui vous permettront de vivre plus autonome et plus longtemps dans votre logement : remplacement de la baignoire par une douche, installation d'un monte-escalier, WC rehaussés, barre d'appui, ...
- **Les travaux de réhabilitation d'un logement dégradé/indigne** qui rendront votre logement plus sain et sécurisé : travaux d'électricité, couverture, cloisonnement, plomberie, économie d'énergie, d'assainissement, ...

Comme déjà plusieurs centaines d'habitants du Grand Figeac, n'hésitez pas à prendre contact avec SOLIHA, l'opérateur de la Communauté de Communes, qui étudiera l'éligibilité de votre projet.

Un RDV vous sera donné dans l'une des 13 permanences mensuelles réparties sur la Communauté de Communes, suivi d'une visite à domicile pour affiner votre projet et vous apporter des conseils techniques.

*Compte-tenu de l'engouement des habitants pour ces programmes, il faut prévoir un peu de délais entre le RDV en permanence et la visite à domicile, notamment pour les dossiers Economie d'Energie*

**Contact : Tél. 05 32 09 54 80 ou par mail à [habiterlegrandfigeac@solih.fr](mailto:habiterlegrandfigeac@solih.fr)**

Exemple de 2 projets subventionnés dans le cadre du programme Habiter le Grand-Figeac

Robert, 82 ans, bénéficiaire de l'APA ne pouvait plus monter à l'étage de sa maison, où se trouvent sa chambre et sa salle d'eau. En Avril dernier, sa fille a téléphoné au 05 32 09 54 80 et a expliqué la situation de son papa.

Robert témoigne :

*« Un Technicien spécialisé de l'association SOLIHA est venu chez moi et m'a conseillé de faire installer un monte-escalier. Il m'a indiqué ce que je devais demander à l'artisan qui viendrait faire le devis. Il a ensuite étudié le devis. Puis il a recherché tous les financements possibles pour que cela me coûte le moins cher possible. Entre la participation de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), celle de la Communauté de communes, ma caisse de retraite, et la subvention du Département. Sur 10 000€ TTC*

de travaux, j'ai obtenu 9 500€ de subvention soit 95%. Dès que j'ai eu l'accord des financeurs, j'ai autorisé l'artisan à commencer les travaux. Ils ont duré 2 jours. Aujourd'hui, je monte à l'étage en toute sérénité !



Photo libre de droits

Francine et Maurice, 72 et 74 ans, propriétaires occupants, ont bénéficié du PIG

« Chaque année nous dépensions des sommes astronomiques pour remplir la cuve de fioul et tenter de chauffer notre maison. Non seulement ça nous coûtait cher, mais on n'avait même pas chaud, on était obligés de rajouter des radiateurs électriques dans le salon et la salle-de-bain. Nous avons demandé un rdv à la permanence située à proximité de notre domicile, et là on nous a conseillé non seulement de changer de système de chauffage, mais surtout d'isoler les combles de notre maison, car la chaleur partait par le haut. Un thermicien est venu ensuite chez nous. Il a pris des mesures, a enregistré des données, puis nous a conseillé de nous orienter vers une chaudière à granulés et une isolation des combles. Bien sûr, de tels travaux nous ont fait peur, car nous avons de petites retraites. Mais SOLIHA a fait le plan de financement prévisionnel, et, sur les 11253 euros qu'allaient coûter les travaux, 9652 seraient pris en charge par les aides des différents financeurs. Dès la première année nous avons fait des économies et surtout, nous n'avons plus besoin de chauffage d'appoint. »

